

**FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**

**REPUBLIQUE DU TCHAD**

**PROJET DE VALORISATION DES EAUX DE RUISSELLEMENT  
SUPERFICIEL DANS LE BILTINE, LE BATHA, LE GUERA ET LE  
OUADDAÏ.**

**RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET**

**DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGRO-INDUSTRIE (OSAN)**

**May 2009**

## Table des Matières

	<u>Page</u>
<i>Equivalences monétaires</i> .....	<i>i</i>
<i>Sigles et abréviations</i> .....	<i>i</i>
<i>Données de base du projet</i> .....	<i>ii</i>
<i>Résumé analytique</i> .....	<i>viii</i>
<i>Cadre Logique du projet</i> .....	<i>xii</i>
1. INTRODUCTION.....	1
2. OBJECTIFS DESCRIPTION ET FORMULATION DU PROJET .....	1
2.1 Objectifs .....	1
2.2 Description du projet.....	1
2.3 Conception et Formulation du Projet .....	3
3. EXECUTION DU PROJET .....	3
3.1 Entrée en vigueur et démarrage.....	3
3.2 Modifications intervenues .....	3
3.3 Calendrier d'exécution du projet.....	4
3.4 Etablissements des Rapports .....	4
3.5 Passation des marchés .....	4
3.6 Coût du projet, sources de financement et décaissement. ....	4
4. PERFORMANCE ET RESULTATS DU PROJET.....	5
4.1 Performance opérationnelle.....	5
4.2 Performance institutionnelle .....	6
4.3 Performances des prestataires. ....	7
4.4 Performance financière .....	7
4.5 Performance économique .....	8
5. IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL .....	8
5.1 Impact social .....	8
5.2 Impact Environnemental .....	9
6. VIABILITE DU PROJET .....	9
7. PERFORMANCE DE LA BANQUE ET DE L'EMPRUNTEUR.....	9
7.1 Performance de la Banque.....	9
7.2 Performance de l'Emprunteur .....	10
8. PERFORMANCE GLOBALE ET NOTATION .....	10
9. CONCLUSIONS, ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS.....	10
9.1 Conclusions .....	10
9.2 Enseignements tirés.....	11

## **Liste des annexes**

*Annexe 1 : Carte de la zone du projet*

*Annexe 2 : résultats du projet*

*Annexe 3 : calcul de la rentabilité économique et financière*

*Annexe 4 : évaluation et notation globale*

*Annexe 5 : matrice de recommandation et actions de suivi*

*Annexe 6 : Sources d'informations*

*Annexe 7 : Liste des Personnes Rencontrées*

Ce présent rapport a été rédigé par M. Vaïdjoua GUINEO, expert en développement rural du Bureau National de la BAD au Tchad ; et M. Ibrahima DIALLO, Agronome, consultant en collaboration avec l'équipe d'exécution du Projet, suite à la mission effectuée au Tchad du 08 au 28 février 2009. Pour toute question concernant ce rapport, prière s'adresser à M. A.Diaw, Task Manager ou à Madame J. Mwangi, chef de division ou encore à M. Abou-Sabaa, Directeur, OSAN.

## EQUIVALENCES MONETAIRES

Lors de l'évaluation  
(En décembre 1997)  
1 UC = 803,499 FCFA  
1 USD = 590,010 FCFA

à la date de clôture  
(31 décembre 2008)  
1 UC = 764,125 FCFA  
1 USD = 517,50 FCFA

Année	Equivalence moyenne en UC /FCFA
2001	970,186
2002	892,957
2003	804,559
2004	778,133
2005	774,149
2006	765,607
2007	730,801
2008	784,562

## POIDS ET MESURES

Système métrique

## ANNEE FISCALE

1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

## SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRICARE	: ONG américaine
AT	: Assistance Technique
BAD	: Banque africaine de développement
CEP	: Cellule d'exécution du Projet
CESB	: Comité d'entretien et de suivi de barrage
DGGRHA	: Direction générale du Génie Rural et de l'Hydraulique agricole,
FAD	: Fonds africain de Développement
FAT	: Fonds d'assistance technique,
GTZ	: Assistance Technique Allemande
HM	: Homme- mois
HT	: Hors taxes
IAPSO	: Agence des nations unies spécialisée dans les acquisitions des biens et services
ONDR	: Office National de développement Rural
PAO	: Projet d'Aménagement des Ouaddis
PNUD	: Programme des Nations pour le Développement
PVERS	: Projet de valorisation des eaux de ruissellement superficiel

**DONNEES DE BASE DU PROJET**

1. Pays	: Tchad
2. Titre du projet	: Valorisation des eaux de ruissellement superficiel dans les Préfectures du Batha, de Biltine, du Guéra et du Ouaddaï
3. N° du prêt	: 2100150000961
4. N° Don	: 2100155000340
5. Localisation	: Batha, Ouaddaï, Biltine et Guéra ;
6. Secteur	: Agriculture ;
7. Emprunteur	: Gouvernement de la République du Tchad
5. Agence d'exécution	: Direction Générale du Génie Rural et de l'Hydraulique Agricole;
6. Bénéficiaires	: Populations rurales de la zone du Projet ;

**A PRET**

1. Montant du Prêt (FAD)	: 14,23 million d'UC
2. Date d'évaluation	: décembre 1997
3. Date d'approbation	: 29 avril 1998
4. Date de signature de l'accord de prêt	: 29 mai 1998
5. Date de mise en vigueur de l'accord de prêt et du don	: 15 Septembre 1999

**B DONNEES DU PROJET**

1. Coût Total	: 14,23 millions d'UC
2. Plan de Financement FAD	: 11, 9 millions d'UC
Don FAT	: 0,51 millions d'UC
Gouvernement	: 1,4 millions d'UC
Bénéficiaires	: 0,42 millions d'UC
3. Date effective du premier décaissement	: 07 décembre 1999
4. Date effective du dernier décaissement	: 31 décembre 2005
5. Date de revue à mi – parcours	: 15 au 31 janvier 2003
6. Démarrage effective des activités	: 2000
7. Date d'achèvement des activités du projet	: 31 décembre 2008
8. 1 <sup>er</sup> report de la date du dernier décaissement	: 31 décembre 2005
9. 2 <sup>ème</sup> report de la date du dernier décaissement	: 31 décembre 2006
10. 3 <sup>ème</sup> report de la date du dernier décaissement	: 31 décembre 2007

<b>C. INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>	
1. Reliquat	: 0,615 millions d'UC
2. Retard par rapport au calendrier	
- décalage par rapport à l'entrée en vigueur	: 17 mois
- décalage par rapport à la date d'achèvement	: 3 ans
- décalage par rapport au dernier décaissement	: 3 ans
- nombre de prorogations du dernier décaissement	: 3 fois
3. Etat d'exécution du projet	: achevé
4. Performance Institutionnelle	: satisfaisant
5. Performance de l'emprunteur	: peu satisfaisant
6. Performance des entrepreneurs	: peu satisfaisant
7. Performance des consultants	: satisfaisant
7. Taux de rentabilité économique interne	: 11%

#### **D. MISSIONS**

N°	Type de mission	Période	Expert	Durée (jour)
1	Supervision	Du 26 juin au 17 juillet 2000	M. L. Ennahli Ingénieur du Génie Rural	22
2	Supervision	Du 05 au 21 décembre 2000	M. L. Ennahli Ingénieur du Génie Rural	16
3	Supervision	Du 08 au 23 octobre 2001	Mamadou Lamine KANE économiste agricole principal	16
4	Supervision	Du 23 mars au 05 avril 2002	Mamadou Lamine KANE, économiste agricole principal et Modibo Traoré, Environnementaliste	13
5	Supervision	15 janvier au 31 janvier 2003	Mamadou Lamine KANE, économiste agricole principal, M. L. Ennahli, ingénieur du Génie Rural, Ayachi Mouldi, agronome principal.	16
6	Supervision	Du 13 au 27 septembre 2003	Mamadou Lamine KANE, économiste agricole principal	15
7	Supervision	Du 01 au 12 mai 2004	Mamadou Lamine KANE, économiste agricole principal	12
8	Supervision	Du 12 au 28 octobre 2004	Mamadou Lamine KANE, économiste agricole principal	15
9	Supervision	Du 15 au 30 juin 2005		15

N°	Type de mission	Période	Expert	Durée (jour)
10	Supervision	Du 17 au 31 janvier 2006	AYACHI Mouldi, Agronome supérieur, M.D. KHIATI, ingénieur du Génie Rural	15
11	Mission d'amélioration du porte feuille agricole	23/03 au 06/04/2007	D. Kéita, Chef de Division p.i OSAN.2 L. Kane, Economiste agricole A. Diaw, Analyste financier D. Khiati, Ingénieur du Génie Rural K. Kalala, agro-économiste	15
12	Supervision	Du 04 au 25 novembre 2008	L.KANE économiste agricole, AYACHI M, agronome, A. DIAW analyste financier, V. GUINEO, expert en développement rural, CMFO	21
13	Mission de RAP	Du 1 <sup>er</sup> au 21 mars, 2009	I. DIALLO, consultant, agronome et V. GUINEO, expert en en développement rural, CMFO	21

## E. DECAISSEMENTS

### PRET FAD

Total décaissé : 11,391 millions d'UC  
Montant annulé : 0  
Reliquat réalloué : 0  
Solde du Prêt : 0,508 millions d'UC

### Calendrier des décaissements

Année	Montant décaissé	Montant cumulé	%
1999	32 085,85	32 085,85	0,27
2000	216 208,31	248 294,16	2,09
2001	371 747,10	620 041,26	5,21
2002	396 626,85	1 016 668,11	8,54
2003	623 172,92	1 639 841,03	13,78
2004	1 801 107,29	3 440 948,32	28,92
2005	3 128 675,52	6 569 623,84	55,21
2006	2 592 372,81	9 161 996,65	76,99
2007	1 070 787,31	10 232 783,96	85,99
2008	1 084 968,43	11 317 752,39	95,11
2009	74 131,5	11 391 883,89	95,73

**DON FAT**

Total décaissé	: 0,51 millions d'UC
Montant annulé	: 0
Reliquat réalloué	: 0
Solde du don	: 0,096 millions d'UC

Année	Montant décaissé	Montant cumulé	%
2002	131 998,65	131 998,65	25,88
2003	107 901,58	238 900,13	46,83
2004	36 734,59	275 634,72	54,05
2005		275 634,72	
2006	42 217,06	317 851,78	62,32
2007	44 597,75	362 449,48	71,07
2008	18 423,40	381 871,88	74,88
2009	34 663,66	413 535,54	81,09

**DEPENSES PAR CATEGORIES**

Catégorie	Prévisions (UC)	Réalisations (UC)	%	Ecart
Biens	1 170 000	1 163 171,51	99,42	6 828,49
Travaux	7 805 000	7 078 813,44	90,69	833 478,49
Services	1 495 000	1 524 954,41	102	29 954,41 -
Fonctionnement	730 000	706 258,36	96,75	23 741,64
Personnel	700 000	708 931,74	101,28	8 931,74 -
Montant non alloué	00	99 875,13	-	
<b>TOTAL</b>	<b>11 900 000</b>	<b>11 282 004,59</b>	<b>94,81</b>	

**F. PRINCIPAUX MARCHES**

N°	Nom	Nature du contrat	Montant	Montant exécuté	Taux d'exécution (%)
01	BCOM /MCG	Assistance Technique (service)	244 150 000	244 150 000	100
02	IAPSO	Moyens roulants (biens)	133 789 500	133 789 500	100
03	SOICEX	Matériels topographiques et émetteurs récepteurs (biens)	58 526 200	58 526 200	100
04	Tchad - Energie	Groupe électrogène (bien)	32 856 413	32 856 413	100



N°	Nom	Nature du contrat	Montant	Montant exécuté	Taux d'exécution (%)
05	CTT	Matériel informatique et mobilier de bureaux (biens)	58 539 650	58 539 650	100
06	PWHC	Audit des comptes 1999 et 2000 (service)	5 000 000	35 000 000	100
07	STUDI / AGRITCHAD	Opérateur formation (service)	543 470 346	543 470 346	100
08	ONDR	Convention ONDR pour la vulgarisation (service)	339 694 170		
09	DGGRHA	Convention de suivi – évaluation avec la DGGRHA (service)	19 750 000	19 750 000	100
10	NAGDORO /BEFSE	Convention CES/DRS (service)	352 489 515	352 489 515	100
11	DGGRHA	Convention pour l'étude topographique (service)	10 115 750	10 115 750	100
12	ECM AFRIQUE	Audit des comptes 2001	8 930 000	8 930 000	100
13	BANDAR	Extension des bureaux d'abéché et de Mongo (travaux)	55 620 850	55 620 850	100
14	GEYSER	Construction des barrages lot 2 (travaux)	748 628 250	748 628 250	100
15	KARA/MNJZ/FADOUL	Construction des barrages lot 3 (travaux)	585 585 873	135 336 325	Contrat résilié
16	FORACO / HYROTECH	Construction des puits et forages (travaux)	439 617 500	416 404 471	100
17	GTP / SOCOTRACO	Construction des barrages lot 1 (travaux)	946 779 900	946 779 900	100
18	Mme NABIA	Etude foncière (service)	5 400 000	5 400 000	100
19	Le ROCHER	Construction de 12 magasins communautaires (travaux)	211 109 000	211 109 000	100
20	BANDAR	Construction de 2 magasins communautaires (travaux)	24 017 679	24 017 679	100
21	STH	Construction de 75 puits maraichers (Travaux)	351 750 000	245 890 800	70
22	SOGEA / SATOM	Construction de 52 km de pistes (Travaux)	1 232 144 701	1 232 008 139	100

N°	Nom	Nature du con vii	Montant	Montant exécuté	Taux d'exécution (%)
23	VETAGRI S.a	Acquisition des produits vétérinaires (Biens)	31 153 781	31 153 781	100
24	SAHELAGRTECH	Acquisition des intrants agricoles (Biens)	171 469 574	171 469 574	100
25	VETAGRI Sa	Acquisition des matériels agricoles (biens)	234 931 880	234 931 880	100
26	Study International	Assistance technique (service)	123 615 096	123 615 096	100
27	De Ghazal du	Audits des comptes 2002 /2003 (service)	41 784 461	41 784 461	100
28	ECM AFRIQUE	Audit des compte 2004 /2005 (service)	20 300 000	20 300 000	100
29	ECAT	Construction de barrage de Midjiguir et Amtchaké (travaux)	524 848 116	524 848 116	100
30	SOCOTRACO	Construction du barrage de Djerbé (travaux)	343 000 000	343 000 000	100
31	OKALA AHANDA	Audit des comptes 2006 / 2007 (service)	18000000	18000000	100
32	Mr BABAKAR SAMBE	Etude crédit Agricole (service)	30 250 US\$	30 250 US\$	100
33	STH Sa	Construction puits Pastoraux (travaux)	343 400 000	237 427 400	70
35	ABOUSSIMBIL Sa	Acquisition de Moulins à Mil/Sorgho (biens)	54 806 972	54 806 972	100
36	SOGED	Moyens Roulants Complémentaires (biens)	104 999 500	104 999 500	100
37	DGGRHA	Contrôle travaux (service)	44 065 500	44 065 500	100
38	DGGRHA	Contrôle travaux (service)	38 313 500	38 313 500	100
39	DGGRHA	Contrôle travaux (service)	53 846 000	53 846 000	100

## **RESUME ANALYTIQUE**

### **1. INTRODUCTION**

La Banque avait financé l'étude des possibilités de stockage des eaux de ruissellement dans la zone du projet. Un total de neuf (9) sites avait été choisi et avait fait l'objet d'une étude de faisabilité débouchant sur le Projet de Valorisation des Eaux de ruissellement superficiel dans les quatre préfectures de Biltine, de Batha, du Guéra et du Ouaddaï (PVERS). Le projet s'inscrivait dans la stratégie du Gouvernement tchadien pour le secteur agricole qui visait à (i) créer un environnement propice à la production et à la commercialisation des excédents agricoles ; (ii) améliorer les voies de communication routières, et (iii) appuyer les organisations des producteurs dans la gestion des activités communautaires. Le projet visait à mobiliser les eaux de ruissellement superficiel pour l'agriculture et le bétail, désenclaver les zones de production par la réalisation des pistes rurales et alimenter en eau potable la population de la zone du projet par la construction des forages équipés de pompes.

### **2. OBJECTIF, DESCRIPTION ET FORMULATION DU PROJET**

L'objectif sectoriel du PVERS était de renforcer la sécurité alimentaire. L'objectif spécifique consistait à capter et valoriser les eaux de ruissellement superficiel dans les 4 préfectures du Batha, de Biltine, du Guéra et du Ouaddaï pour l'agriculture de décrue, le maraîchage et pour l'abreuvement du bétail. Ces objectifs se sont avérés pertinents malgré le retard enregistré dans l'exécution du projet. Le projet s'appuyait sur 4 composantes à savoir : i) les travaux de Génie civil ; ii) le développement agro-pastoral, iii) les actions d'accompagnement et iv) la gestion du projet. La formulation du projet était basée sur le principe de stockage des eaux de ruissellement de surface, permettant des cultures de décrue et de contre saison, l'accroissement des revenus des villageois et de leur pouvoir d'achat. Les neufs sites retenus du PVERS ont été sélectionnés à partir de 323 sites qui avaient été identifiés par photo – interprétation au cours de la première phase de l'étude. Une analyse basée sur un choix multi – critères avait permis de retenir définitivement 9 sites qui sont répartis sur les quatre préfectures précitées.

### **3. EXECUTION DU PROJET**

Le projet a été approuvé en avril 1998 et est entré en vigueur le 15 septembre 1999, soit 17 mois après son approbation. Les activités n'ont démarré qu'en 2000. Le projet qui devait arriver à terme en décembre 2005 n'a été achevé qu'en décembre 2008, soit 3 ans de retard. Le retard enregistré dans l'exécution du projet s'explique par : (i) le retard dans la mise en vigueur du projet ; ii) les longues procédures d'acquisitions des biens et services; (iii) la résiliation d'un contrat de travaux ; et (iv) des appels d'offres infructueux. Le projet a connu quelques modifications comme suit : (i) la longueur des pistes prévue de 143 km, a été réduite à 55, 5 km ; (ii) la construction de 9 barrages sur le fonds FAD a été réduite à 8 barrages, le neuvième étant en cours de construction sur fonds de l'Etat ; (iii) le forage a été remplacé par des puits ouverts ; (iv) la nécessité d'agrandir les locaux destinés à abriter les bureaux ; et (v) l'annulation du volet « crédit agricole ».

#### 4. PERFORMANCE ET RESULTATS DU PROJET

4.1 **La performance opérationnelle** du projet est globalement satisfaisante. Les activités prévues à l'évaluation ont été réalisées à plus de 95%. Toutes les composantes du projet ont été réalisées à l'exception du volet crédit. Il convient de signaler que le projet a connu trois remplacements du coordinateur, ce qui a retardé l'exécution du projet. Le recrutement d'un opérateur en micro – finance n'a pu se faire et cela a eu pour conséquence l'annulation du volet crédit agricole.

4.2 **Performance Institutionnelle:** Le cadre institutionnel tel que prévu dans le rapport d'évaluation a été la mise en place d'une Cellule d'Exécution de Projet (CEP). La performance de la cellule d'exécution a été globalement satisfaisante. Cependant, Il y a eu du début à la fin du projet, 3 directeurs du projet. Cette situation a porté préjudice au bon fonctionnement projet. L'implication de la Direction générale du Génie Rural et de l'Hydraulique agricole a été un appui important pour la mise en œuvre des activités du projet. Le comité de pilotage s'est réuni régulièrement pour approuver les rapports d'activités du projet, les budgets et les programmes de travail.

4.3 **Performance financière et économique :** Le projet a été financé à la hauteur de 14,23 millions d'UC par le FAD (prêt : 11, 9 millions d'UC, don FAT : 0,51 million d'UC), le Gouvernement tchadien (1,4 millions d'UC) et les bénéficiaires (0,42 millions d'UC). Les principaux flux de décaissements rapportent aux paiements de fonds de roulement et les paiements directs sur la base de contrats établis pour l'acquisition de biens et services et les transferts. A la fin du projet, le taux moyen de décaissement du fonds FAD était de 95,11% et celui du FAT de 74,88%. Les bénéficiaires ont tiré des revenus avec la culture maraîchère. C'est cette culture qui a dominé l'exploitation des micros – barrages dans la zone du projet. Le revenu moyen par exploitant a été estimé à 225 000 FCFA. Le taux de rentabilité recalculé est de 11%.

4.4. **Viabilité du projet :** Le PVERS a réalisé des micros barrages, des puits maraîchers, des forages équipés de systèmes solaires et de pompe à motricité humaine qui s'ils sont bien entretenus, assureront la durabilité du projet. Il a été construit des diguettes et des digues filtrantes à l'amont des barrages pour éviter leur rapide comblement. Des comités d'entretien ont été formés et des formations ont été données, ceci pour la pérennité des actions du Projet. Il faudra en plus que le ministère de l'agriculture, par ses directions techniques continue : i) l'encadrement sur le terrain par la formation des bénéficiaires en techniques d'irrigation ; ii) la sensibilisation pour l'entretien des micros – barrages et le curage des puits.

4.5. **Performance de la banque :** La performance de la Banque dans l'exécution du projet est globalement satisfaisante. La Banque a financé l'étude de faisabilité du projet, elle a évalué le projet et a financé son exécution. Pendant l'exécution, la Banque a fait 12 missions de supervision, 1 mission de revue à mi – parcours, et une mission d'amélioration de portefeuille du secteur agricole au Tchad. Au total, 14 missions ont été réalisées. Avec l'ouverture du Bureau national du Tchad, celui –ci fait un suivi rapproché des projets en cours d'exécution. Un atelier sur la gestion des projets s'est tenu en décembre 2007.

**4.6 Performance de l'emprunteur :** Le projet a accusé beaucoup de retard dans son exécution et sur ce plan, la performance de l'emprunteur est jugée peu satisfaisante. Il y a eu également du retard de l'emprunteur à satisfaire les conditions préalables au premier décaissement et les autres conditions. On relève également le remplacement intempestif du directeur du projet, ce qui a eu un impact négatif dans l'exécution du projet. Cependant, L'emprunteur a accepté de financer le 9<sup>ème</sup> barrage prévu que le fonds FAD ne pouvait plus couvrir et cela dénote de la volonté de l'emprunteur de soutenir le secteur agricole.

## **5. CONCLUSIONS, ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS**

Les objectifs assignés à ce projet ont été atteints et ceci malgré les retards accumulés dans sa mise en œuvre. Les résultats enregistrés dans certaines composantes ont dépassé les prévisions. La formation des bénéficiaires a eu des effets positifs. L'influence des autorités dans le choix des cadres intervenants dans le projet a eu des conséquences négatives pour la bonne exécution du projet. L'encadrement des bénéficiaires n'a pas été suffisant pour pérenniser les acquis du projet et les services du Ministère de l'agriculture doivent continuer ce travail afin que l'impact du projet soit positif. L'implication des cadres du Ministère de l'Agriculture dans l'exécution du projet a contribué au renforcement des capacités de ceux-ci qui peuvent exécuter des projets similaires sans un appui d'assistance technique extérieure. Le fait que le volet crédit agricole n'ait pu se mettre en place, a handicapé l'objectif du projet.

### **Enseignements tirés :**

- (i) La réalisation tardive des ouvrages n'a pas permis un encadrement approprié des bénéficiaires, une exploitation rationnelle des superficies inondées par les barrages ;
- (ii) La longueur des procédures d'acquisition a contribué énormément au retard accusé par le projet ;
- (iii) Le retard dans le décaissement de la contrepartie de l'Etat a eu des conséquences négatives sur la performance de la Cellule d'exécution du projet ;
- (iv) Le fait qu'une étude de faisabilité a été réalisée avant la préparation du projet a facilité le choix de sites de micros – barrages ;
- (v) Les expériences accumulées par les Agents de l'Administration dans l'exécution du projet sont un acquis pour le pays.

### **Recommandations**

#### **A la Banque :**

- (i) Favoriser systématiquement une étude de faisabilité avant de préparer un projet. L'étude des possibilités de stockage des eaux de ruissellement superficiel a permis d'éviter le temps qu'il fallait prendre pour l'étude des sites de micros – barrages ;
- (ii) Dans le cadre de la mise en œuvre des projets similaires, comportant un volet « crédit », la Banque doit étudier au préalable les systèmes de micros – finances dans le pays afin d'éviter les difficultés de mise en œuvre de ce volet ;

- (iii) Dans le cadre de mise en œuvre d'un projet similaire, la Banque doit inscrire dans les conditions celle de recrutement d'un coordinateur sur appel à la candidature et signer un contrat de performance, que l'Etat s'engage à ne pas remplacer sans raison fondée le coordinateur du projet ;

**A l'Emprunteur :**

- (i) Mettre en place un système d'encadrement efficace pour la mise en valeur efficiente des micros – barrages. Cette fonction doit être confiée à l'Office national de développement rural (ONDR);
- (ii) Renforcer le suivi des ouvrages réalisés pour assurer leur durabilité et pour collecter les données de production en vue de l'évaluation de l'impact du projet sur les bénéficiaires et sur la zone du projet ;
- (iii) Prendre des dispositions au niveau du Ministère de l'Agriculture pour que les intrants et matériels acquis par le projet, soient distribués aux bénéficiaires ;
- (iv) Reprendre les formations qui ont été données aux bénéficiaires des barrages, ceci dans le souci de mettre l'accent sur l'entretien de ces ouvrages ;
- (v) Raccourcir le circuit d'approbation des marchés publics afin d'éviter tout retard dans la mise en œuvre des projets ;
- (vi) Pour assurer la sécurité alimentaire, le Gouvernement doit chercher des sources de financement pour des projets similaires ;
- (vii) Prendre des dispositions pour l'entretien des pistes rurales construites dans le cadre du projet.

## CADRE LOGIQUE DU PROJET

description narrative	Indicateurs vérifiables		Moyens de vérifications
	A l'évaluation	A la fin du projet	
1.1 OBJECTIF SECTORIEL : la sécurité alimentaire est renforcée	<p>1.1 Production :</p> <p>céréales : 1 253 T</p> <p>de fruits : 661 T ;</p> <p>Produits maraîchers : 1 684 T.</p> <p>Des oléagineux : 1 323 T ;</p> <p>Poids vifs de bétail : 912 T ;</p> <p>Augmentation de 1.45 millions de litres du lait à l'année de croisière</p>	<p>Tous les barrages ne sont pas encore mis en culture.</p> <p>Les arbres fruitiers commenceront à donner à l'année 4 de leur plantation.</p> <p>70 tonnes sont de produits maraîchers sont produit sur 2,29 ha sur un seul barrage.</p>	1.1 Statistiques nationales des productions agricoles
<p>1.2 Objectifs du projet</p> <p>1.2 Les ressources en eau de ruissellement de 4 Préfectures (Batha, Guéra, Ouaddaï et Biltine) sont captées et valorisées</p>	<p>Neuf micros- barrages construits et fonctionnels en 2001, 10 forages d'eau potable équipés construits et fonctionnels en 2001 ;</p> <p>Et 156 puits maraîchers et pastoraux construits et fonctionnels en 2001 ;</p> <p>Mise en valeur de 555 ha en cultures de décrue et de 31 ha de maraîchage en 2003 ;</p> <p>Mise en valeur intensifiée de 3 800 ha de cultures pluviales en 2003.</p>	<p>9 barrages sont construits et sont fonctionnels ;</p> <p>11 forages sont construits et équipés par des pompes à motricité humaine ;</p> <p>55 puits maraîchers et 11 puits pastoraux ont été construits au lieu de 156 prévus</p> <p>543.5 ha en cultures de décrue et 13,15 ha en cultures maraîchères</p>	1.2 Rapport d'activités du de la cellule d'exécution du projet.

description narrative	Indicateurs vérifiables		Moyens de vérifications
	A l'évaluation	A la fin du projet	
<p>Résultats attendus :</p> <p>1 Neuf micros – barrages construits</p> <p>2 dix forages d'eau potable équipés construits ;</p> <p>3 Mise en valeur de superficie de décrue et de maraîchage ;</p> <p>4 Pistes rurales construites et entretenues ;</p>	<p>1.1 Neuf micros – barrages construits et fonctionnels en 201 ;</p> <p>2.1 Dix forages d'eau équipés construits en 2001 ;</p> <p>3.1 Mise en valeur de 555 ha de décrue et de 31 ha de maraîchage en 2003 ;</p> <p>4.1 143 km de pistes rurales construites et entretenues en 2003 ;</p>	<p>1.1 9 barrages construits et fonctionnels en 2008 ;</p> <p>2.1 11 forages (7 équipés en pompes manuelles et 4 pompes solaires) et 2 puits villageois sont construits et sont opérationnels en 2008.</p> <p>920 ha réalisés et 60 ha en cultures maraîchère</p> <p>55,5 km de pistes rurales sont construites et entretenues ;</p>	<p>1.1 Statistiques nationales des productions agricoles</p> <p>2.1 Rapports de supervision BAD, rapports d'activités CEP, rapports de suivi – évaluation ; rapport d'achèvement.</p> <p>2.1 Rapports de supervision BAD, rapports d'activités CEP, rapports de suivi – évaluation ; rapport d'achèvement.</p>
<p>5 Intensification des cultures pluviales ;</p>	<p>5.1 cultures pluviales sur 3 800 ha à partir de l'an 2000 ;</p>		IDEM
<p>6 Formation des paysans bénéficiaires et des agents d'encadrement ;</p>	<p>6.1 2 400 familles formées à la fin du projet et 95 agents d'encadrement ;</p>	<p>Les 2 400 familles ont bénéficié de 3 865 H-J de formation</p>	IDEM



description narrative	Indicateurs vérifiables		Moyens de vérifications
	A l'évaluation	A la fin du projet	
7 Création et d'appui des groupements villageois ;	7.1 Au moins 80 groupements villageois créés, appuyés et renforcés avec 12 magasins, 12 moulins (mil/sorgho) à la fin du projet ;	152 groupements ont été créés dont 45 groupements féminins, 30 mixtes et 9 comités d'entretien de barrages sur les 9 sites ; 14 magasins ont été construits dont 2 sur le fonds pétrolier ; 12 moulins à mil /sorgho ont été installés ; 206 femmes ont été formées sur le planning familial ; 60 femmes sont formées sur la barattage du lait ; 11 femmes ont été formées sur la technique de séchage de la viande ; 54 membres des groupements ont été formés sur le thème « montage des petits projets » ; 139 personnes dont 15 sont formées en techniques d'entretien des barrages.	1.1 Statistiques nationales des productions agricoles  2.1 Rapports de supervision BAD, rapports d'activités CEP, rapports de suivi – évaluation ; rapport d'achèvement. 2.1 Rapports de supervision BAD, rapports d'activités CEP, rapports de suivi – évaluation ; rapport d'achèvement.
8 Dispositif d'encadrement mis en place et opérationnel ;	8.1 95 agents d'encadrement mis en place et 2 400 familles encadrées à la fin du projet ;	8.1 141 agents de l'administration sont formés.	
9 Système de crédit mis en place et opérationnel ;	9.1 Un fonds de roulement mis en place pour les produits pharmaceutiques (48 millions FCFA), les produits vétérinaires (24 millions FCFA) et l'artisanat (24 millions de FCFA) à partir de 2001 ;	9.1 Le système de crédit n'a pas pu être mis en place, mais les intrants et matériels agricoles sont achetés et la gestion est confiée à un comité mis en place par le Ministre de l'agriculture.	

description narrative	Indicateurs vérifiables		Moyens de vérifications
	A l'évaluation	A la fin du projet	
10. Environnement physique protégé	10.1 Digue, diguettes et cordons pierreux sur la superficie de la cuvette construits en 2001, plantations forestières périphériques, haies vives et brise –vents et agroforesterie sur 380 ha construites à partir de 2001.	<u>Construction des diguettes, digues en pierres et cordons pierreux.</u> La construction de 370 922 ml de cordons pierreux protégeant 1 236 ha ; Réparation de 8 000 ml de cordons pierreux et 15 anciennes digues ; La construction de 1 435 digues en pierres sèches d'un volume moyen de 5 m3 chacune ; <u>Plantations d'arbres forestiers et fruitiers, plantations des haies vives.</u> La production de 530 747 plants forestiers ; La mise en place de 33 vergers familiaux ; La mise en place de 19.4 ha de plantation forestière ; La mise en place de 41 617 ml de haie vive et brise vent.	1.1 Statistiques nationales des productions agricoles  2.1 Rapports de supervision BAD, rapports d'activités CEP, rapports de suivi – évaluation ; rapport d'achèvement. 2.1 Rapports de supervision BAD, rapports d'activités CEP, rapports de suivi – évaluation ; rapport d'achèvement.

## **1. INTRODUCTION**

1.1 La stratégie du Gouvernement tchadien pour le secteur agricole, examinée avec les bailleurs de fonds à l'occasion de la Table Ronde de décembre 1993 était de : (i) créer un environnement propice à la production et à la commercialisation des excédents agricoles ; (ii) améliorer les voies de communication routières ; et (iii) appuyer les organisations des producteurs dans la gestion des activités communautaires. En ce qui concerne la production agricole, la stratégie privilégiée était l'augmentation de la productivité grâce à l'intensification des cultures pluviales traditionnelles et la promotion de l'agriculture irriguée.

1.2 Avant de procéder à la préparation et à l'évaluation du PVERS, la Banque avait financé l'étude des possibilités de stockage des eaux de ruissellement dans la zone du projet. Un total de 9 sites avait été choisi et avait fait l'objet d'une étude de faisabilité débouchant sur le Projet de Valorisation des Eaux de ruissellement superficiel dans les 4 Préfectures de Biltine, de Batha, du Guéra et du Ouaddaï.

1.3 Le projet a été approuvé par le FAD le 29 avril 1998 pour une durée de cinq ans et visait à mobiliser les eaux de ruissellement superficiel pour l'agriculture et le bétail, désenclaver les zones de production par la réalisation des pistes rurales et alimenter en eau potable la population de la zone du projet par la construction des forages équipés de pompes.

1.4 Le présent rapport a été élaboré sur la base des documents collectés (rapports de supervision, rapports trimestriels, rapports de revue à mi-parcours, du RAP du gouvernement) et des constatations de la mission d'élaboration du RAP de la Banque qui a séjourné au Tchad du 08 au 28 février 2008.

## **2. OBJECTIFS DESCRIPTION ET FORMULATION DU PROJET**

### **2.1 Objectifs**

2.1.1 L'objectif sectoriel du PVERS visait à renforcer la sécurité alimentaire. L'objectif spécifique consistait à capter et valoriser les eaux de ruissellement superficiel dans les 4 préfectures du Batha, de Biltine, du Guéra et du Ouaddaï pour l'agriculture de décrue, le maraîchage et pour l'abreuvement du bétail. Malgré le retard enregistré dans l'exécution du projet, les objectifs qui lui étaient assignés sont restés pertinents vu que le projet se situait dans une zone déshéritée à faible pluviométrie qui limite la production agricole.

### **2.2 Description du projet**

2.2.1 Le PVERS était axé sur quatre composantes : Génie civil, développement agro –pastoral, actions d'accompagnement et gestion du projet. A travers ses différentes composantes, le projet prévoyait les activités suivantes :

### **Travaux de Génie Rural**

- i) construction de 9 micros barrages ;
- ii) construction de 10 forages d'eau équipés ;
- iii) construction de 143 km de pistes rurales ;
- iv) construction de 156 puits maraîchers et pastoraux ;
- v) surveillance et contrôle des travaux ;
- vi) études topographiques.

### **Développement agro-pastoral**

- i) La mise en valeur de 586 ha de terres cultivables dont 555 ha en culture de décrue en amont des barrages et 31 ha de cultures maraîchères en aval;
- ii) l'intensification des cultures pluviales pratiquées dans la zone du projet sur une superficie de 3 800 ha;
- iii) la promotion de l'élevage à travers la culture attelée et l'accroissement des disponibilités fourragères ;
- iv) la mise en place d'un dispositif d'animation/sensibilisation en vue de promouvoir, au niveau paysan, l'approche participative du développement ;
- v) La mise en place d'un dispositif de vulgarisation et de recherche/développement ainsi qu'un programme intensif de formation pour l'encadrement et les agriculteurs;
- vi) La mise en place d'un système de crédit agricole destiné à apporter un appui financier aux paysans pour l'achat d'intrants agricoles;
- vii) La promotion et le renforcement des organisations villageoises existantes, la création de 80 nouveaux groupements, la construction de magasins communautaires.

1

### **Actions D'accompagnement**

- i) Les travaux d'aménagement anti-érosifs des bassins versants en amont des micros – barrages ;
- ii) les travaux d'aménagement en aval des barrages ;
- iii) l'entretien des forages d'eau potable équipés et des puits ;
- iv) le suivi des principaux indicateurs d'impact au niveau du développement des maladies d'origine hydrique ;
- v) le dépistage et le traitement des populations affectées ;
- vi) l'éducation sanitaire des populations visées par les campagnes de sensibilisation ;
- vii) l'approvisionnement des centres de santé en médicaments de première nécessité.

### **Gestion du Projet**

- i) Le recrutement de cadres et assistants techniques dont: un ingénieur du génie rural (Directeur du projet) ; 2 ingénieurs du génie rural chargés de suivre la surveillance des travaux ; 2 ingénieurs zootechniciens ; 4 techniciens d'élevage ; 1 chef de bureau de liaison et 3 agents administratifs et l'Assistant technique ;
- ii) l'acquisition du matériel roulant (3 véhicules tout terrain et 5 motos), du matériel topographique, des fournitures et mobiliers divers pour les bureaux.

## **2.3 Conception et Formulation du Projet**

2.3.1 Le Gouvernement tchadien avait entrepris, avec l'appui des bailleurs de fonds, des programmes de développement visant à renforcer la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la mise en valeur des ressources naturelles disponibles. C'est dans ce contexte qu'est né le PVERS qui consiste, au moyen de micros – barrages, à stocker temporairement l'eau des pluies à des fins agro – pastorales.

2.3.2 La conception du projet était basée selon l'approche de projets similaires réalisés par AFRICARE et la GTZ dans la Préfecture de Ouaddaï. Ces projets étaient basés sur le principe de stockage des eaux de ruissellement de surface. Ils avaient permis d'améliorer les cultures de décrue et de contre – saison, d'accroître les revenus des villageois et leur pouvoir d'achat, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté des populations touchées.

2.3.3 Les neuf sites retenus du PVERS ont été sélectionnés à partir de 323 sites qui avaient été identifiés par photo – interprétation au cours de la première phase de l'étude. Une analyse basée sur un choix multi – critères avait permis de retenir définitivement 9 sites qui sont répartis sur les quatre préfectures précitées.

## **3. EXECUTION DU PROJET**

### **3.1 Entrée en vigueur et démarrage**

3.1.1 Avant l'entrée en vigueur du protocole d'accord, le gouvernement avait effectivement rempli les conditionnalités suivantes (i) Création de la Cellule d'exécution du projet ; (ii) nomination du Directeur du projet ; (iii) nomination du personnel fonctionnaire ; (iv) ouverture de 3 comptes spéciaux ; (v) mise à disposition du projet par les autorités préfectorales les locaux pour abriter les bureaux d'Abéché et de Mongo ; (vi) Engagement du ministère de l'Agriculture de prendre de faire conclure des protocoles d'accord entre la cellule d'exécution du projet et l'office national du Développement rural (ONDR) ; (vii) engagement du ministère de l'Agriculture à participer à l'encadrement nécessaire des paysans.

3.1.2 Les autres conditions qu'avaient remplies le gouvernement sont : i) élaboration des termes de référence et un projet de convention soumis à l'opérateur (ONDR) chargé de l'exécution du volet vulgarisation /recherche et développement ; ii) élaboration de deux termes de référence et deux dossiers d'appel d'offres pour le recrutement de deux opérateurs (sensibilisation – formation et organisation villageoise ; crédit agricole) ; iii) participation à l'encadrement nécessaire aux paysans pour l'entretien annuel des pistes rurales à partir de 2000.

### **3.2 Modifications intervenues**

3.2.1 Le projet a connu quelques modifications comme suit : i) la longueur des pistes prévue de 143 km, a été réduite à 55 km ; ii) la construction de 9 barrages sur le fonds FAD a été réduite à 8 barrages, le neuvième étant en cours de construction sur fonds de l'Etat ; iii) le forage a été remplacé par des puits ouverts ; iv) construction d'extension de locaux pour abriter les bureaux

du projet. Le volet « crédit agricole » a connu du retard dans sa réalisation et a finalement été abandonné.

### **3.3 Calendrier d'exécution du projet**

3.3.1 À l'évaluation du projet, les activités étaient étalées d'avril 1998 au 31 décembre 2003. Le projet a été approuvé en avril 1998 et est entré en vigueur le 15 septembre 1999, soit 17 mois après son approbation. Les activités n'ont démarré sur le terrain qu'en 2000. Le projet qui devait arriver à terme en décembre 2005 n'a été achevé qu'en décembre 2008, soit avec 3 ans de retard.

3.3.2 Le retard enregistré dans l'exécution du projet s'explique par : (i) les longues procédures d'acquisitions des biens et services; (ii) le retard enregistré dans le recrutement de l'assistant technique; (iii) la résiliation d'un contrat de travaux ; (iv) des appels d'offres infructueux à cause de montants dépassant l'enveloppe.

### **3.4 Etablissements des Rapports**

3.4.1 Le projet a élaboré et soumis 27 rapports d'activités trimestriels et 5 rapports d'audits. Les rapports sont généralement de bonne qualité. En général, ces rapports ont respecté le format du Groupe de la Banque et leur qualité était satisfaisante. Cependant, certains rapports ont été transmis à la BAD avec du retard. Au cours de l'exécution du projet, 12 missions de supervisions ont été effectuées. Chaque mission de supervision a fait l'objet d'un rapport qui a servi de guide au projet.

3.4.2 La moyenne de supervision annuelle a été de 1.50, ce qui est conforme avec la moyenne requise par la Banque.. Il y a eu des années où une seule mission de supervision a eu lieu. En plus des missions de supervision, le projet a bénéficié d'une mission de revue à mi – parcours et d'une mission d'amélioration de portefeuille agricole.

### **3.5 Passation des marchés**

3.5.1 Un total de 38 marchés ont été passés dont 9 pour l'acquisition des biens, 12 pour les travaux et 17 pour les services. En général, la passation des marchés a respecté les règles et procédures de la Banque. La plupart des contrats ont été exécutés dans les délais et de manière satisfaisante. Il faut simplement signaler que le recrutement du bureau d'études a pris beaucoup de retard dû à la longueur des procédures de passation des marchés au niveau national et à la non maîtrise des règles de la Banque par les cadres du projet. Sur les 31 marchés, un marché de travaux et une convention pour la vulgarisation ont été résiliés.

### **3.6 Coût du projet, sources de financement et décaissement.**

3.6.1 Le coût du projet réalisé à l'achèvement est de 12,27 millions d'UC dont 11,32 millions d'UC soit 95,73% du prêt initial FAD, 0,413 million d'UC soit 81,09% du don FAT et 0,57 millions d'UC de la contrepartie de l'état soit 40% du montant initial. A ce coût il faut ajouter un montant de 2,3 millions d'UC qui correspond au coût du 9<sup>ème</sup> barrage en construction, financé par

l'état. En fin de compte le coût total du Projet est de 14,54 millions d'UC, soit un dépassement de 0,34 million d'UC.

*Tableau de décaissement du projet par source de financement (sans le neuvième barrage en construction sur le fonds de l'Etat)*

Source de financement	Montant initial	Montant décaissé	%	solde
FAD	11,90	11,392	95,73	0,508
FAT	0,51	0,413	81,04	0,096
Etat	1,4	1,11	79,29	0,29
Bénéficiaire	0,42	0,420	100,0	0,00
<b>Total</b>	<b>14,23</b>	<b>13.335</b>	<b>93.71</b>	<b>1,00</b>

#### 4. PERFORMANCE ET RESULTATS DU PROJET.

##### 4.1 Performance opérationnelle

4.1.1 La performance opérationnelle du projet est peu satisfaisante. Les activités prévues à l'évaluation ont été réalisées mais avec un retard de trois ans par rapport au délai initial. Les principaux résultats des activités opérationnelles du projet sont présentés ci-après. Toutes les composantes du projet ont été réalisées à l'exception du volet crédit. Il convient de signaler que le projet a connu trois remplacements du coordinateur, ce qui a retardé l'exécution du projet. Le recrutement d'un opérateur en micro – finance n'a pu se faire et cela a eu pour conséquence l'annulation du volet crédit agricole.

4.1.2 Sur les 9 barrages prévus à l'évaluation, 8 ont été construits sur le fonds FAD, soit 89% et certains sont en exploitation depuis 2005. Le neuvième barrage est en cours de construction sur les ressources de l'Etat. Il était prévu la construction et l'équipement de 10 forages. Le projet en a réalisé 11(soit 110%) dont 7 équipés de pompes à motricité humaine et 4 de pompes solaires. A cause de l'augmentation de coûts des travaux, 55 km (soit 36,5%) de pistes rurales ont été réalisés au lieu des 143 km prévus. L'objectif de cette composante a été largement atteint excepté pour les pistes rurales dont les résultats sont en dessous des prévisions.

4.1.3 Sur le plan agricole, 920 hectares de terres ont été mis en culture de décrue en amont des barrages et 60 ha mis en culture maraîchère en aval des barrages. Ces réalisations représentent respectivement 165 et 444% respectivement de ce qui avait été prévu à l'évaluation. La mise en eau des barrages terminés en 2008, a été effectuée au cours de l'hivernage 2008. L'objectif de cette composante n'a pas été pleinement atteint étant donné le retard dans l'exécution des barrages et donc de la mise en culture des terres.

4.1.4 Les réalisations du projet au titre de l'élevage ont été comme suit : (i) l'établissement diagnostic de l'élevage ; (ii) constitution et légalisation de 41 groupements d'intérêt pastoral (GIP) ; (iii) la formation et l'équipement de 36 auxiliaires d'élevage; (iv) la mise en place de

1 200 doses de vaccins pour la volaille ; (v) la mise en place de 18 haches de pailles; l'encadrement de 20 ménages en complémentation et élevage avicole ; (vi) la promotion de la culture fourragère par la mise en place de 150 kg de semences ; (vii) la création de 9 comités d'entretien et de suivi de barrages ; (viii) la mise en place de 8 lots d'équipement de barattage de lait; (ix) la mise en place de 31 fonds de roulement de produits vétérinaires; (x) la formation de 31 éleveurs aux techniques d'élevage. On peut conclure que l'objectif de promotion de l'élevage a été atteint par le projet.

4.1.5 En ce qui concerne la sensibilisation et la formation des paysans, le projet a entrepris des actions de formation sur des thèmes comme « organisation professionnelle agricole » « planning familial et santé » ; le barattage de lait ; « aviculture et élevage des petits ruminants » ; « séchage de la viande » ; « montage de petits projets » ; la formation de 103 paysans dont 37 femmes sur les techniques de conservation d'eau et des sols et de défense et restauration des sols.

4.1.6 En ce qui concerne la vulgarisation, la recherche/développement, les résultats sont comme suit: (i) la réalisation des études monographiques des villages autour des 9 sites de construction des barrages ; (ii) la préparation de la convention entre le projet et l'ONDR pour l'exécution des activités de ce volet ; (iii) la mise en place du dispositif de vulgarisation, (iv) la réalisation du diagnostic participatif sur l'ensemble des sites ; (v) l'organisation de vingt formations et dix ateliers sur divers thèmes à l'intention des producteurs ; (vi) la mise en place de 107 parcelles de démonstration sur divers thèmes; (vii) la constitution de 321 groupes de contacts ; (viii) la mise à disposition des AVB et des producteurs de 1000 mini doses de semences améliorées toutes espèces confondues; (ix) l'introduction de la culture du riz sur une superficie de 7,5 hectares ; (x) la mise en place d'un lot d'équipements pour les démonstrations (animaux de trait, charrue, charrette,etc.).

4.1.7 Le volet crédit agricole prévu dans le projet n'a pu être réalisé : après avoir lancé plusieurs dossiers d'appel d'offres pour le recrutement d'un opérateur, les résultats furent infructueux. Le projet a acquis des intrants et matériels agricoles et un comité a été créé au niveau du Ministère de l'Agriculture pour gérer ces intrants et matériels à défaut d'un opérateur.

4.1.8 Le cadre institutionnel tel que prévu dans le rapport d'évaluation était la mise en place d'une cellule d'exécution de projet. La cellule était placée sous la Direction générale du Génie Rural et de l'Hydraulique agricole et était représentée sur le terrain par 2 antennes dont une basée à Mongo, dans le Guéra et l'autre à Abéché.

## **4.2 Performance institutionnelle**

4.2.1 La performance de la cellule d'exécution a été globalement satisfaisante. En ce qui concerne l'assistant technique, il a fallu attendre plusieurs mois pour se rendre compte qu'il n'avait pas les qualifications requises et il fut remplacé peu de temps après sa prise de fonction. Pour le personnel fonctionnaire, il y a eu 3 remplacements du directeur du projet et ceci a porté préjudice au bon fonctionnement du projet. L'implication de la Direction générale du Génie Rural et de l'Hydraulique agricole a été un appui important pour la mise en œuvre des activités du projet.



4.2.2 Aussi bien au niveau du personnel fonctionnaire que celui de l'assistant technique, il y a eu plusieurs remplacements. L'implication de la Direction générale du Génie Rural et de l'Hydraulique Agricole a été un appui important pour la mise en œuvre des activités du projet. Le comité de pilotage s'est réuni régulièrement pour approuver les rapports d'activités du projet, les budgets et les programmes de travail.

### **4.3 Performances des prestataires.**

4.3.1 Le recrutement des consultants et la mise en place de l'assistance technique ont permis de rendre pleinement opérationnelle la cellule d'exécution du projet. L'Assistant technique a été mis place en juin 2006. L'ingénieur conseil chargé de la surveillance et du contrôle des travaux a bien accompli ses prestations. L'Assistant technique a préparé 24 dossiers d'appel d'offres et tous ont été approuvés par la Banque. Il a supervisé les études topographiques préalables à la construction des micros – barrages. La performance de l'assistant technique est jugée satisfaisante.

4.3.2 Plusieurs contrats ont été signés avec des entreprises pour l'acquisition des biens et la réalisation des travaux de génie civil. D'une manière générale, les principales conditions et clauses des contrats ont été respectées par les prestataires. Mais d'autres partenaires ont montré des défaillances, tels que l'ONDR, chargé de l'encadrement et de la vulgarisation, avec qui le projet était obligé de résilier le contrat ; le groupement FADOUL/ KARA /MNJHZ adjudicataire du marché de construction de deux barrages s'est montré incapable de réaliser les travaux, obligeant le projet à résilier son contrat. La performance des entrepreneurs est jugée peu satisfaisante.

### **4.4 Performance financière**

4.4.1 Le projet a été financé à hauteur de 14,23 millions d'UC par le FAD (prêt : 11, 9 millions d'UC, don FAT : 0,51 million d'UC), par le Gouvernement tchadien (1,4 millions d'UC) et par les bénéficiaires (0,42 millions d'UC).

4.4.2 Les principaux flux de décaissements se rapportent aux paiements de fonds de roulement et les paiements directs sur la base de contrats établis pour l'acquisition de biens et services et les transferts. A la fin du projet, le taux moyen de décaissement du fonds FAD était de 95,73% et celui du FAT de 81,09%. Il y a eu un reliquat de 0,508 million d'UC sur le fonds FAD et 0,096 million sur le fonds FAT.

4.4.3 Etant donné que le projet a duré 8 ans, il y a eu des dépassements de coûts pour les marchés de construction des micros – barrages et la construction des puits maraîchers. L'appel d'offres pour les deux derniers micros- barrages a été infructueux pour dépassement de budget. Il en est de même pour le marché de construction des puits dont le nombre a été réduit de plus de 50% et la construction des pistes pour lesquelles la longueur prévue de 143 km à a été réduite à 55 km. Des problèmes de dépassement de budget ont entraîné la révision de certaines activités du projet.

4.4.4 Quant à l'impact financier sur les bénéficiaires, il faut signaler que pour les barrages qui sont en eau depuis 2005, les paysans ont tiré des revenus substantiels avec la culture maraîchère.

C'est cette culture qui a dominé l'exploitation des micros – barrages dans la zone du projet. Pendant la campagne 2007 / 2008, l'enquête menée auprès des exploitants montre que le revenu moyen par exploitant est de 225 000 FCFA. Ce revenu dépasse les prévisions du projet en année de croisière estimé à 64 000 FCFA.

#### **4.5 Performance économique**

Le taux de rentabilité actuel du projet est de 11% contre 11,60% à l'évaluation du projet. Pour le calcul de ce taux tous les coûts ont été pris en compte. Il s'agit des coûts de construction des micros barrages et la construction des puits maraîchers. En outre, deux des spéculations les plus pratiquées dans la zone du projet ont été pris en compte. Il s'agit de la tomate et du sorgho, tous les deux cultivés en décrue. Il faut dire qu'avec l'arrivée massive de réfugiés soudanais dans la zone du projet et qui a occasionné la présence d'un grand nombre d'ONG humanitaires, la demande de produits maraîchers est en forte croissance.

### **5. IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL**

#### **5.1 Impact social**

5.1.1 L'impact du projet sur la population de la zone est important. La culture de décrue dans les cuvettes des barrages a augmenté la production agricole dans la zone du projet. La disponibilité de terres cultivables en culture de décrue est de 900 ha pour les 8 barrages mis en eau soit une augmentation de 62% par rapport à la prévision du rapport d'évaluation. Les forages réalisés et équipés fournissent de l'eau potable et réduisent la distance et le temps que mettent les femmes pour aller chercher de l'eau. Dans la zone du projet, à certaines époques de l'année, il faut parcourir 15 km pour aller chercher de l'eau, soit 30 km aller – retour. Les femmes parcourent ces distances à dos d'âne. La présence d'un point d'eau pérenne dans un village résout les problèmes de déplacement et également de l'entretien d'un ou de plusieurs ânes.

5.1.2 La zone du projet est une zone d'élevage et la culture attelée était inconnue avant le PVERS. La culture attelée permet d'augmenter la superficie de terre mise en valeur par famille. Les différentes formations données aux bénéficiaires permettent d'améliorer la gestion de leur élevage et avoir une meilleure production de leur exploitation. La formation et la sensibilisation sur les maladies telles que le VIH/SIDA sont importantes pour améliorer la santé dans la zone du projet.

5.1.3 Les plants forestiers introduits par le projet résoudront d'ici quelques années, le problème de bois de chauffe et contribueront à la protection de l'environnement. L'élevage bénéficiera également des feuilles de ces arbres forestiers. La plantation de 33 vergers familiaux permettra au moment de la production, de fournir des fruits aux paysans.

5.1.4 Dans le cadre de l'exécution du projet, l'implication des femmes a été très importante : transport des cailloux pour la construction des diguettes, ramassage du sable, la fourniture d'eau. Les ouvrages réalisés par le projet facilitent le travail des femmes. Par exemple, le forage implanté dans un village réduit le temps d'une journée pour aller chercher de l'eau; la présence du micro-barrage réduit le temps et les difficultés de tirer l'eau d'un puits de 60 m de profondeur pour abreuver le bétail ; la formation de plus de 100 femmes dans les domaines de transformation

du lait permet d'éviter le gaspillage du produit laitier. Les femmes représentent 80% des exploitants agricoles des micros-barrages.

## **5.2 Impact Environnemental**

5.2.1 Le projet est classé dans la catégorie environnementale n° II. Ses effets négatifs sur l'environnement sont importants et sont pris en compte dans la conception du projet. En ce qui concerne la construction des ouvrages, les entrepreneurs ont respecté les clauses demandant à ceux-ci de remblayer les zones de prélèvement des matériaux.

5.2.2 Le projet, dans la composante « mesures d'accompagnement », a contribué à la protection de l'environnement par : (i) la construction des digues et des cordons pierreux sur une longueur de 370,92 km protège les sols contre l'érosion et permet le dépôt des éléments fins transportés par les eaux de ruissellement, ce qui aura un impact positif sur le sol et, par conséquent sur l'environnement ; (ii) la production de plus de 500 000 plants forestiers et la plantation de 19 ha de forêt communautaire permettront, après 3 ans de fournir du bois de chauffe et du bois de service, ce qui permettra la protection des arbres naturels qui sont déjà très rares dans la zone du projet.

## **6. VIABILITE DU PROJET**

Le projet de valorisation des eaux de ruissellement a réalisé des micros – barrages, des puits maraîchers, des forages équipés de systèmes solaires et de pompe à motricité humaine. Tous ces ouvrages ont besoin d'être entretenus pour qu'ils soient durables. Il a été construit des diguettes et des digues filtrantes à l'amont des barrages pour éviter leur rapide comblement. Plusieurs barrages construits dans la zone du projet n'ont pas résisté au comblement par du sable charrié par les eaux de ruissellement par manque d'entretien approprié par les bénéficiaires et ce manque d'entretien est dû au manque d'encadrement efficace. Des comités d'entretien ont été formés et des formations ont été données en vue d'assurer la durabilité du projet. Pour renforcer la viabilité du projet, les actions suivantes sont à prévoir : (i) Le ministère de l'agriculture, par ses directions techniques (DGGHA, ONDR) doit continuer l'encadrement sur le terrain par la formation des bénéficiaires en techniques d'irrigation ; (ii) La sensibilisation pour l'entretien des micros – barrages doit continuer pour éviter le comblement de ces ouvrages ; et (iii) Des dispositions doivent être prises pour que les puits soient curés régulièrement pour éviter leur comblement par des morceaux de bois.

## **7. PERFORMANCE DE LA BANQUE ET DE L'EMPRUNTEUR**

### **7.1 Performance de la Banque**

La performance de la Banque dans l'exécution du projet est globalement satisfaisante. La Banque a financé l'étude de faisabilité du projet, elle a évalué le projet et a financé son exécution. Pendant l'exécution, la Banque a fait 12 missions de supervision, 1 mission de revue à mi – parcours, et 1 mission d'amélioration de portefeuille du secteur agricole au Tchad. Au total, 14 missions ont été réalisées. Les missions de la BAD ont été des occasions pour solutionner certaines difficultés rencontrées par le projet notamment en matière de procédures d'acquisition

et de décaissement. Ces missions ont également servi de guider le projet dans la voie des objectifs qui lui étaient assignés. Avec l'ouverture du Bureau national du Tchad, celui –ci fait un suivi rapproché des projets en cours d'exécution. Un atelier sur la gestion des projets s'est tenu en décembre 2007.

## **7.2 Performance de l'Emprunteur**

Le projet a accusé beaucoup de retard dans son exécution et sur ce plan, la performance de l'emprunteur est jugée peu satisfaisante. Il y a eu également du retard de l'emprunteur à satisfaire les conditions préalables au premier décaissement et les autres conditions. On relève aussi le remplacement intempestif des directeurs du projet, ce qui n'a pas facilité la mise en œuvre de façon régulière les activités du projet. Cependant, l'emprunteur a accepté de financer le 9<sup>ème</sup> barrage prévu que le fonds FAD ne pouvait plus couvrir et cela dénote de la volonté de l'emprunteur de soutenir le secteur agricole.

## **8. PERFORMANCE GLOBALE ET NOTATION**

Le projet dans son ensemble a atteint ses objectifs et son impact socio-économique dans une zone à faible pluviométrie est significatif. Malgré les retards enregistrés dans son exécution, la non exécution du volet crédit agricole et les difficultés enregistrés à asseoir durablement un coordinateur du projet, la performance globale du projet est jugée satisfaisante avec une note de 2,4.

## **9. CONCLUSIONS, ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS**

### **9.1 Conclusions**

9.1.1 Les objectifs assignés à ce projet ont été atteints et ceci malgré les retards accumulés dans sa mise en œuvre. Les résultats enregistrés dans certaines composantes ont dépassé les prévisions. La formation des bénéficiaires a eu des effets positifs. L'influence des autorités dans le choix des cadres intervenants dans le projet a eu des conséquences négatives pour la bonne exécution du projet. L'encadrement des bénéficiaires n'a pas été suffisant pour pérenniser les acquis du projet et les services du Ministère de l'agriculture doivent continuer ce travail afin que l'impact du projet soit positif.

9.1.2 L'implication des cadres du Ministère de l'Agriculture dans l'exécution du projet a contribué au renforcement des capacités de ceux-ci qui peuvent exécuter des projets similaires sans un appui d'assistance technique extérieure. Le fait que le volet crédit agricole n'a pu se mettre en place a handicapé l'objectif du projet. Les 3, 800 ha de cultures pluviales n'ont pu se mettre en place parce qu'il était prévu l'acquisition des matériels et intrants agricoles par le crédit qui a été annulé.

## 9.2 Enseignements tirés

### Enseignements tirés :

- (i) La réalisation tardive des ouvrages n'a pas permis un encadrement approprié des bénéficiaires, une exploitation rationnelle des superficies inondées par les barrages ;
- (ii) La longueur des procédures d'acquisition a contribué énormément au retard accusé par le projet ;
- (iii) Le retard dans le décaissement de la contrepartie de l'Etat a eu des conséquences négatives sur la performance de la Cellule d'exécution du projet ;
- (iv) Le fait qu'une étude de faisabilité a été réalisée avant la préparation du projet a facilité le choix de sites de micros – barrages ;
- (v) Les expériences accumulées par les Agents de l'Administration dans l'exécution du projet sont un acquis pour le pays.

### Recommandations

#### A la Banque :

- (i) Favoriser systématiquement une étude de faisabilité avant de préparer un projet. L'étude des possibilités de stockage des eaux de ruissellement superficiel a permis d'éviter le temps qu'il fallait prendre pour l'étude des sites de micros – barrages ;
- (ii) Dans le cadre de la mise en œuvre des projets similaires, comportant un volet « crédit », la Banque doit étudier au préalable les systèmes de micros – finances dans le pays afin d'éviter les difficultés de mise en œuvre de ce volet ;
- (iii) Dans le cadre de mise en œuvre d'un projet similaire, la Banque doit inscrire dans les conditions celle de recrutement d'un coordinateur sur appel à la candidature et signer un contrat de performance, que l'Etat s'engage à ne pas remplacer sans raison fondée le coordinateur du projet ;

#### A l'Emprunteur :

- (i) Mettre en place un système d'encadrement efficace pour la mise en valeur efficiente des micros – barrages. Cette fonction doit être confiée à l'Office national de développement rural (ONDR);
- (ii) Renforcer le suivi des ouvrages réalisés pour assurer leur durabilité et pour collecter les données de production en vue de l'évaluation de l'impact du projet sur les bénéficiaires et sur la zone du projet ;

- (iii) Prendre des dispositions au niveau du Ministère de l'Agriculture pour que les intrants et matériels acquis par le projet, soient distribués aux bénéficiaires ;
- (iv) Reprendre les formations qui ont été données aux bénéficiaires des barrages, ceci dans le souci de mettre l'accent sur l'entretien de ces ouvrages ;
- (v) Raccourcir le circuit d'approbation des marchés publics afin d'éviter tout retard dans la mise en œuvre des projets ;
- (vi) Pour assurer la sécurité alimentaire, le Gouvernement doit chercher des sources de financement pour des projets similaires ;
- (vii) Prendre des dispositions pour l'entretien des pistes rurales construites dans le cadre du projet

# ANNEXES

**Annexe 1 : Carte de la zone du projet**



**Zone du Projet**



## Annexes 2 : RESULTATS DU PROJET

N°	Indicateurs des composantes	Notes 1 à 4	Observations
<b>1</b>	<b>Pertinence et réalisations des objectifs</b>		
i)	Politique macroéconomique	3	
ii)	Politique sectorielle	3	Le Projet cadre bien avec la politique sectorielle.
iii)	Réalisations physiques	2,5	Les réalisations physiques ont été à plus de 80%. A cause de l'augmentation des coûts et la baisse de l'Unité de compte, certaines réalisations n'ont pas pu être réalisées
iv)	Volet financier	2,5	Toutes les composantes ont été exécutées, mais avec des réductions de quantités
v)	Réduction de la pauvreté	3	Des revenus appréciables sont obtenus par la culture maraîchère grâce à l'eau des barrages et les puits maraîchers
vi)	L'environnement	3	Les mesures d'atténuation retenues et les activités prévues dans le rapport d'évaluation ont été réalisées.
vii)	Femmes	3	Les femmes sont largement impliquées aussi bien dans l'exécution (transport de pierres, fourniture d'eau) que dans l'exploitation. 95% des exploitants en culture maraîchère sont des femmes.
<b>2.</b>	<b>Renforcement institutionnel</b>		
i)	Cadre institutionnel	3	Une cellule d'exécution du projet a été créée. Celle –ci a mené à bien les activités du projet, des formations tant pour les bénéficiaires que pour les cadres ont été réalisées.
ii)	L'effectif de la cellule	3	La cellule d'exécution avait le nombre des cadres nécessaires pour l'exécution du projet.
<b>3.</b>	<b>Durabilité</b>		
i)	Engagement de l'emprunteur	3	Les services du Ministère de l'agriculture sont engagés à

			continuer l'encadrement des agriculteurs pour la durabilité et l'utilisation optimum des ouvrages réalisés par le projet.
ii)	Politique environnementale	3	Le projet a mené une politique environnemental dans ce sens que le projet a créé des plantations villageoises.
iii)	Cadre institutionnel	3	Le cadre institutionnel du projet a été bien monté. L'ancrage au niveau de la Direction générale du génie, permet un bon suivi après le projet.
iv)	Viabilité technique et engagement du personnel.	3	Le personnel détaché dans le projet était des cadres expérimentés et bien engagés.
v)	Viabilité économique	3	Les réalisations du projet offrent un potentiel économique important en termes de superficie exploitable, en terme de production maraîchère.
vi)	Viabilité de l'environnement	3	Il y a plusieurs actions du projet qui contribuent à la protection de l'environnement.
vii)	Fonctionnement et entretien	1	Des comités d'entretien des barrages ont été créés pour continuer à assurer l'entretien des ouvrages. Les agents du Ministère de l'Agriculture continue l'encadrement.
<b>4</b>	<b>Taux de rentabilité économique interne</b>	<b>11%</b>	
	Total	46	
	Evaluation globale de l'impact sur le développement	2,8	

### Annexe 3 : CALCUL DE LA RENTABILITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

*Tableau 1 : Compte d'exploitation d'un ha de maraîchage avec un puits maraîcher.*

Charges	Montant	Produit (sac de tomate séchée)		
Semences	30000			
Produits phytosanitaire	25000	67	25000	1 675 000,00
carburant	192000			
Lubrifiant	28800			
Irrigation	150000			
Main d'œuvre	375000			
Total	800 800,00			1 675 000,00
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>874 200,00</b>			
<b>Total</b>	<b>1 675 000,00</b>			<b>1 675 000,00</b>

#### Données collectées sur le barrage d'Absounout

cultures	Piment doux	Tomates	Piments	Navet	Carotte	concombre	Pastèque
surface (are)	14	17	13	20	43	32	90
Rendement (kg/are)	400	400	35	200	500	300	250
Production (T)	5,6	6,8	5	4	2,5	10	22,5

#### DONNEES POUR LE CALCUL DES TAUX DE RENTABILITE INTERNE

Les données qui sont inscrites dans les tableaux sont collectées sur quelques barrages. Certains barrages sont mis en eau qu'en saison des pluies 2008. Pour le calcul, nous avons considéré pour l'année 2008, les données obtenues sur le terrain. 2 spéculations sont considérées : le sorgho de décrue (c'est la principale culture prévue dans le rapport d'évaluation).

#### Investissements

Les investissements considérés sont : les coûts de construction des barrages, les puits maraîchers

**Superficie** : Le rapport d'évaluation prévoyait une superficie de 555 ha pour la culture de contre saison et 31,5 ha pour la culture maraîchère, mais avec les puits maraîchers construits à l'aval des barrages, les débits de ces puits ont augmenté et cela a fait doubler la superficie de cultures maraîchères. L'estimation sur 28 puits donne 2 ha /puits. Superficie à l'aval de 8 barrages est

920 ha contrairement à ce que le rapport d'évaluation prévoyait. Nous avons considéré 800 ha au lieu de considérer la totalité de la superficie inondée.

### Rendements

Pour le sorgho, nous avons considéré un rendement de 500 kg /ha et pour le maraîchage, nous avons considéré la tomate comme culture représentative avec un rendement de 20 T/ha

### Charges

La charge pour un ha est égale à 50 000 FCFA /ha et celle des cultures est d'environ 800 000 FCFA/ha. On pourrait affiner le calcul en considérant les cultures maraîchères pratiquées en décrue dont les charges seront inférieures à celles utilisant les puits maraîchers. 2% des coûts d'investissement sont pris comme charges d'entretien annuel.

### Données sur les superficies exploitables sur les différents micros – barrages.

N°	Barrage	Surface exploitable en culture de décrue (ha)	Exploitation en 2005	maraîchage 2009
1	Adoukoumi	62	28,31	
2	Absounout	275		2,29
3	Matadjana	135		
4	Boyour	72	60,5	
5	Foundouk	61	41	60
6	Am Tchaké	225		
7	Midjguir	30		
8	Djérbé	60	30	
	Total	920	159,81	62,29

### Tableau de coûts des ouvrages.

Ouvrages	Prévus	Réalisations	Ecart
Absounout + Matadjana	905 738 300	1 041 786 242	-136 047 942
Adoukoumi + Boyour	799 848 200	820 289 500	-20 441 300
midjguir + am Tchake	524 898 000	591 621 873	-66 723 873
Points d'eau	251 250 000	404 852 011	-153 602 011
Pistes	1 430 000 000	1 232 144 701	197 855 299
Magasins	211 109 000	211 109 000	0
Puits pastoraux	105 000 000	237 427 400	-132 427 400
Puits maraîchers	142 807 690	111 005 400	31 802 290
Contrôle des travaux	337 805 000	439 458 882	-101 653 882
Assistance technique	244 150 000	244 150 000	0
Total	4 952 606 190	5 333 845 009	-381 238 819
<b>Investissements pris en compte dans le calcul de TRI</b>		<b>4 236 306 598</b>	

(x1000 FCFA)

Année	Sorgho		Maraichère		Total		Prix unitaire		Valeur de la production		Total	Investis et entretien	Total charges		Charges total	Résultats d'exploitation
	Surface	Rend (T/ha)	Surface	Rend (T/ha)	Sorgho	Maraichage	Sorgho	Maraîcher	Sorgho	Maraîcher			Sorgho	Maraîchage		
2008	160	0,5	13,5	20	80	270	125	1650	10000	445500	455500	4 236 307	8000	10800	18800	-3 799 607
2009	250	0,5	60,00	20	125	125	125	1650	15625	206250	221875	84 726	12500	48000	60500	76 649
2010	500	0,5	60,00	20	250	250	125	1650	31250	412500	443750	84 726	25000	48000	73000	286 024
2011	800	0,5	60,00	20	400	400	125	1650	50000	660000	710000	84 726	40000	48000	88000	537 274
2012	800	0,5	60,00	20	400	400	125	1650	50000	660000	710000	84 726	40000	48000	88000	537 274
2013	800	0,5	60,00	20	400	400	125	1650	50000	660000	710000	84 726	40000	48000	88000	537 274
2014	800	0,5	60,00	20	400	400	125	1650	50000	660000	710000	84 726	40000	48000	88000	537 274
2015	800	0,5	60,00	20	400	400	125	1650	50000	660000	710000	84 726	40000	48000	88000	537 274
2016	800	0,5	60,00	20	400	400	125	1650	50000	660000	710000	84 726	40000	48000	88000	537 274
2017	800	0,5	60,00	20	400	400	125	1650	50000	660000	710000	84 726	40000	48000	88000	537 274
2018	800	0,5	60,00	20	400	400	125	1650	50000	660000	710000	84 726	40000	48000	88000	537 274
2019	800	0,5	60,00	20	400	400	125	1650	50000	660000	710000	84 726	40000	48000	88000	537 274
2020	800	0,5	60,00	20	400	400	125	1650	50000	660000	710000	84 726	40000	48000	88000	537 274
2021	800	0,5	60,00	20	400	400	125	1650	50000	660000	710000	84 726	40000	48000	88000	537 274
2022	800	0,5	60,00	20	400	400	125	1650	50000	660000	710000	84 726	40000	48000	88000	537 274
2023	800	0,5	60,00	20	400	400	125	1650	50000	660000	710000	84 726	40000	48000	88000	537 274
2024	800	0,5	60,00	20	400	400	125	1650	50000	660000	710000	84 726	40000	48000	88000	537 274
2025	800	0,5	60,00	20	400	400	125	1650	50000	660000	710000	84 726	40000	48000	88000	537 274
2026	800	0,5	60,00	20	400	400	125	1650	50000	660000	710000	84 726	40000	48000	88000	537 274
2027	800	0,5	60,00	20	400	400	125	1650	50000	660000	710000	84 726	40000	48000	88000	537 274
2028	800	0,5	60,00	20	400	400	125	1650	50000	660000	710000	84 726	40000	48000	88000	537 274
2029	800	0,5	60,00	20	400	400	125	1650	50000	660000	710000	84 726	40000	48000	88000	537 274
2030	800	0,5	60,00	20	400	400	125	1650	50000	660000	710000	84 726	40000	48000	88000	172 726

#### Annexe 4 : EVALUATION ET NOTATION GLOBALE

**Tableau 1 : EVALUATION ET NOTATION DE LA PERFORMANCE DE L'ORGANE D'EXECUTION.**

Indicateurs des composantes	Notes (1 à 4)	Observations
1. Respect du calendrier d'exécution du projet	1	Le calendrier n'a pas été respecté. Le projet a été mis en vigueur 17 mois après la signature.
2. Respect du barème des coûts	2	Le barème de coût a souffert du retard dans l'exécution du projet et de la baisse de l'UC par rapport au CFA
3. Respect des clauses	3	Les clauses ont été respectées
4. Adéquation du suivi, de l'évaluation et des rapports	3	Les rapports ont été soumis comme prévus et conformes au format de la BAD
5. Opérations satisfaisantes	2	Le taux d'exécution du projet est satisfaisant, malgré l'annulation du volet crédit.
Total	12	
Evaluation globale de la performance	2,4	La performance globale satisfaisante

**Tableau 2 : PERFORMANCE DE LA BANQUE**

Indicateurs des composantes	Notes (1 à 4)	Observations
1. Lors d'identification	3	Le projet a été bien identifié
2. Lors de la préparation	3	Le projet a été bien préparé
3. Lors de l'évaluation	2	Il y a eu sous estimation de certains coûts
4. Lors de la supervision	3	La Banque a fait 1,5 supervision par an
Total	11	
Evaluation globale de la Banque	2,75	La performance de la banque a été satisfaisante.

## Annexe 5 : MATRICE DE RECOMMANDATION ET ACTIONS DE SUIVI

Recommandations	Responsables
<p>i) Favoriser systématiquement une étude de faisabilité avant de préparer un projet. L'étude des possibilités de stockage des eaux de ruissellement superficiel a permis d'éviter le temps qu'il fallait prendre pour l'étude des sites de micros – barrages ;</p> <p>ii) Dans le cadre de la mise en œuvre des projets similaires, comportant un volet « crédit », la Banque doit étudier au préalable les systèmes de micros – finances dans le pays afin d'éviter les difficultés de mise en œuvre de ce volet ;</p> <p>iii) Dans le cadre de mise en œuvre d'un projet similaire, la Banque doit inscrire dans les conditions celle de recrutement d'un coordinateur sur appel à la candidature et signer un contrat de performance avec l'Etat qui s'engage à ne pas remplacer sans raison fondée le coordinateur du projet ;</p>	<p>FAD</p>
<p>i) Mettre en place un système d'encadrement efficace pour la mise en valeur efficiente des micros – barrages. Cette fonction doit être confiée à l'Office national de développement rural (ONDR);</p> <p>ii) Renforcer le suivi des ouvrages réalisés pour assurer leur durabilité et pour collecter les données de production en vue de l'évaluation de l'impact du projet sur les bénéficiaires et sur la zone du projet ;</p> <p>iii) Reprendre les formations qui ont été données aux bénéficiaires des barrages, ceci dans le souci de mettre l'accent sur l'entretien de ces ouvrages ;</p> <p>iv) Raccourcir le circuit d'approbation des marchés publics afin d'éviter tout retard dans la mise en œuvre des projets ;</p> <p>v) Pour assurer la sécurité alimentaire, le Gouvernement doit chercher des sources de financement pour des projets similaires ;</p> <p>vi) Prendre des dispositions pour l'entretien des pistes rurales construites dans le cadre du projet.</p>	<p>GOUVERNEMENT</p>

## **Annexe 6 : Sources d'informations**

- i)* Rapport d'évaluation du projet de valorisation des eaux de ruissellement superficiel (PVERS), FAD septembre 1998
- ii)* Protocole d'accord entre le FAD et la République du Tchad
- iii)* Rapports et aide mémoire de supervision des missions FAD
- iv)* Rapports d'activités trimestriels et annuels de la cellule d'exécution du projet.
- iv)* Comptes rendus de réunions de suivi – rapprochés du Bureau national de la BAD au Tchad ;
- vi)* Rapport d'achèvement du projet élaboré par la cellule d'exécution du projet.
- vii)* Rapports de revue de portefeuille du Tchad 2002 et 2006.



### Annexe 7 : Liste des Personnes Rencontrées

Nom et prénoms	Institutions
Pascal D. BITOUMBOU	Représentant Résident de la BAD au Tchad
Le Personnel du Bureau de la BAD au Tchad	
MODA Dimanche	Comptable du PVERS
TAHIR BRAHIM Adouma	Coordinateur de PVERS
NGARKOUDJAM Jacob	Gouverneur de la région du Lac
ABAKAR Moustapha	Chargé de suivi – évaluation de PDRPL SODELAC
ABBO Youssouf	Directeur Général de la SODELAC
ABAKAR Mahamat Kaïla	Directeur Technique de SODELAC
PISMON DOUSSOUE	Chef de Division Suivi - évaluation SODELAC
NAIM MAHAMAT	Coordinateur de PDRPL
SOUMAINE ADAM	Chargé d’animation et de crédit SODELAC
WAROU Mahamat	Chef de secteur Agricole SODELAC
DIOULNE Mabissoumi	Chef de zone SODELAC
ADAM MALA	Représentant du Chef de Canton de BOL
AHMED Idriss	Délégué sanitaire de la Région du Lac
Malloum YAO	Délégué de l’Education
MBANGOUSSOUM Roger	Chef de composante Aménagement
ABDALLAH Issaka	Chef de volet développement agricole
Adam TCHARI	Membre du groupement de Melia
Poidé HASSAN	Membre du groupement féminin de Mélia
FALMATTA	Animatrice villageoise
Pierre TRELLU	Union Européenne
Marius Rurahenye	AFRICARE